



Objet: Proposition suite au comité de suivi des examens

Madame la Rectrice,

Le 25 janvier 2021, le SE-Unsa a été reçu par vos services dans le cadre d'un GT examens afin de préparer la session 2021. Nous les avions alertés sur de nombreux problèmes liés aux épreuves de spécialité qui quoique annulées à l'époque, pouvaient être anticipés. Vos services s'étaient engagés à tenir compte de nos remarques pour cette session 2022.

Ainsi les services de la DEC avaient accepté à l'époque de réfléchir à la décharge de cours des collègues de SVT et de Sciences Physiques. Pour la session 2022, ces collègues devront cependant organiser les Evaluations de Capacités expérimentales (ECE) que les candidats passeront dans le cadre du baccalauréat entre le 22 et le 25 mars, juste après les épreuves de spécialité du 14 au 16 mars. Ces évaluations impliquent le choix des sujets en fonction du matériel présent dans les établissements, leur test, le passage des candidats et la correction des supports écrits rendus par les candidats pour justifier leur démarche. Le GT examens du 30 novembre dernier nous a prouvé de manière décevante que les annonces de janvier 2021 n'ont pas été suivies dans les faits.

En outre, des collègues de Langue nous ont contactés suite à ce dernier GT. Ils se trouvent dans la même situation que leurs collègues de sciences puisque les candidats passeront une épreuve écrite de spécialité LLCER ou AMC entre le 14 et le 16 mars et une épreuve orale qui doit être terminée au plus tard le 25 mars pour une remontée dans *Parcoursup* début avril.

Enfin, l'ensemble des collègues de spécialité vont se retrouver pourvus d'un travail supplémentaire puisque sur la quinzaine de jours dont devraient disposer l'ensemble des collègues concernés pour corriger les copies de spécialité, une très grande partie sera donc

réservée aux épreuves expérimentales et aux épreuves orales, aux cours de seconde, première et terminale, aux cours de spécialité qui auront repris le 21 mars, aux réunions d'harmonisation voire aux Portes Ouvertes que certains chefs d'établissement ont avec peu de justesse placé le samedi 26 mars, et ce, sans décharge de cours envisagé ni rémunération annoncée. Cela nous paraît inadmissible!

Par conséquent, nous tenons à vous alerter en tant qu'organisation syndicale sur le fait que nos collègues ont très mal vécu les dysfonctionnements de juin. Le sentiment de mépris vis-à-vis de leur travail est encore fortement ancré dans leur esprit. Nous réaffirmons notre proposition de décharger les collègues de spécialité, et en particulier, de SVT, de Sciences Physiques et de Langues de plusieurs jours de cours entre le 14 mars et le 1 er avril, date de retour des copies de spécialité et de ne pas autoriser la tenue de portes ouvertes sur cette période. Cette proposition nous semble être une proposition allant dans l'intérêt commun de tous, professeurs mais aussi élèves.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de nos sentiments distingués.

Bien respectueusement.

Cédric BART

Secrétaire Académique